

« FINANCEMENT »

(prêt à taux 0% et prêt participatif de développement)
Pour faire suite aux décisions prises lors de la réunion du comité technique de labellisation le 11 janvier, vous trouverez ci-après tous les documents nécessaires et définitifs pour bénéficier des financements avantageux dans les projets innovants de vos entreprises.

Composition du comité technique de labellisation:

M. Jean-Paul BURNIER, président (société MGB), M. René NANTUA, vice-président (société SNR), Mme Gisèle BONNOT, membre (AED), M. Simon BERNARD, membre (CTDEC), M. Jean BRETON, membre (THESAME), M. Jean-Luc PERRET, membre (société THEVENET-TECNOLOGIES), M. Christian BONNET, membre (société SENSOREX), M. Philippe JIGUET, membre (société COMEHOR), M. Jérôme DEBALME, membre (société EASYTURN)

***NB :** Les membres ont signé un engagement de confidentialité sur tous les éléments communiqués par l'entreprise*

Interlocuteurs financiers :

M. Michel PERILLIAT, Banque Populaires des Alpes (BPA)
M. Gabriel MABBOUX, Crédit Agricole (CA)
M. Cyril GOUTTENOIRE, OSEO

Calendrier des sessions :

Le comité se réunira tous les mois.

Le dépôt des dossiers s'effectuera jusqu'en fin de mois auprès de Diane DUBOIS (Arve-Industries)

L'étude des projets se fera entre le 10 et le 15 du mois

La réponse du comité sera donnée à l'entreprise dans les 48h avec une transmission des dossiers labellisés aux banques et à la CCI de la Haute-Savoie.

Procédures des demandes :

Toute entreprise intéressée et munie d'un projet doit remplir une fiche contenant les premiers critères administratifs et financiers (cf document joint).

Cette fiche devra être retournée au pôle (Diane Dubois) avec un dossier technique détaillé (cf document joint)

Une fois les conditions d'éligibilité requises, les éléments sont transmis au comité technique de labellisation qui évaluera les projets innovants, de recherche et de développement selon des critères techniques définis par l'ensemble des membres.

Enfin le dossier financier devra être complété et remis aux banques (BPA, CA et OSEO). Afin de contrôler le bon usage des fonds, les banques demanderont des factures à l'appui.

Partenaire: La CCI de la Haute-Savoie

En articulation avec le programme financement du pôle, la CCI, en partenariat avec le Conseil Général, propose aux entreprises adhérentes de bénéficier gracieusement de son Comité d'Appui de Développement. La CCI réalise avec le dirigeant le dossier présentant son projet de développement révisé par des banques chargées de donner des recommandations sur le projet et d'établir des préconisations de modes de financement. Contact : Bénédicte GAY, bgay@haute-savoie.cci.fr

Mise à disposition de crédits à taux zéro par la Banque Populaire des Alpes et le Crédit Agricole

Mise à disposition d'une enveloppe annuelle

La Banque Populaire des Alpes et le Crédit Agricole s'engagent (pour chacune d'entre elles), sur une durée de 5 années à compter du 1^{er} janvier 2007, à mettre à disposition des entreprises adhérentes d'Arve Industries une enveloppe de 10 millions d'euros répartie à hauteur de 2 millions d'euros par an sur 5 exercices.

Il est à noter que la dotation d'un exercice qui ne serait pas entièrement utilisée sur la période de référence ne pourra donner lieu à report sur l'exercice suivant. Les fonds seront destinés à faire bénéficier les entreprises adhérentes du Pôle de Compétitivité de prêts à taux zéro pour encourager leurs efforts d'innovation et de R&D visant à améliorer leur compétitivité.

Caractéristiques du prêt

montant : 70 % du programme d'investissement TTC dans la limite de 100 000 € maxi (un seul dossier de financement par entreprise et par an)

Durée : 5 ans maxi
3 ans pour les dossiers de R & D

Ces prêts seront accordés sans garantie et la Banque Populaire des Alpes et le Crédit Agricole ne percevront pas de frais de dossier au titre de l'instruction des demandes qui lui seront adressées.

Mise à disposition de crédits à taux préférentiel du PPD (Prêt Participatif de Développement) par OSEO

- **Objet** : renforce la structure financière en complément d'un financement bancaire de 4 ans minimum
- **Typologies de projet** : dépenses immatérielles, équipements à faible valeur de gage, Besoin en Fond de Roulement, extension d'activité économique...
- **Montant** : entre 15 000 et 75 000 euros, dans la double limite des fonds propres de l'entreprise et du financement bancaire associé
- **Durée** : 7 ans
- **Différé d'amortissement** les deux premières années
- **Taux fixe préférentiel**
- **Sans garantie**

Projet « Financement »
Critères administratifs et financiers

Nom de la société :
Interlocuteur :
Téléphone :

Date :
Mail :

1. Critères Administratifs

Cocher
la case

Définition du projet :		
Nature du projet	Innovation par le process	
	Innovation par l'Organisation	
	Innovation par les produits	
	Actions de veille stratégique	
	Actions dans l'environnement socio-économique	
	Autre (préciser) :	
Etat d'avancement du projet :	Déclaration d'intention	
	Objectif précisé	
	Phasage et livrables définis	
Pilotage du projet :	Leader identifié	
	Responsable pas clairement identifié	
Budget :	A définir	
	Enveloppe définie	
	Etabli	

2. Critères Financiers

Adhérente de l'association Arve Industries	
A jour de dettes fiscales et sociales (attestation délivrée par l'expert-comptable)	
Titulaire d'au moins un bilan complet sur 12 mois et sur 3 ans pour le PPD	
Bilan dont le niveau de fonds propres au dernier bilan est supérieur à plus de la moitié du capital social	
Bilan dont la dernière cote BDF connue n'est pas supérieure à 5	
PME doit rentrer dans les critères de la norme européenne pour le PPD (< 250 salariés et créée depuis plus de 3 ans)	

NB : merci de retourner cette feuille avec le dossier technique dûment complété

Mention « lu et approuvé »
Signature :

750 avenue de Colombby, BP 50141- 74 303 Cluses Cedex –
Tél : 04 50 18 73 85 - Fax : 04 50 47 83 96 – diane.dubois@arve-industries.fr

DOSSIER TECHNIQUE

LABELLISATION DES PROJETS INNOVANTS, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

TITRE DU PROJET :

...

Entreprise concernée

Nom : ...

Adresse : ...

...

...

Tel. : ...

Fax : ...

N° SIRET : ...

Nom du Directeur : ...

Nom du responsable du projet : ...

Montant global du projet : ...

Durée de réalisation du projet (date de début et de fin du projet) : ...

Remarque : Ce dossier devra être complet avec les informations demandées sur les 6 points mentionnés en page 2. Les thèmes proposés pour chacun de ces points vous aideront à la rédaction de cette demande de labellisation pour obtenir un prêt bonifié.

1. Présentation de la société

Historique de l'entreprise, CA, description des activités de l'entreprise, du savoir faire dominant, des marchés desservis, nombre de personnes...

2. Titre du projet proposé, thématique traitée

Nom du projet : ...

Thématique traitée : acquisition développement d'une technologie, déploiement d'une organisation, élaboration d'un nouveau produit...

3. Description du projet

3.1. Description libre du projet :

Quel est l'objet de ce projet ?

De quelle idée de développement est-il question ?

Pourquoi est-ce que je souhaite développer ce projet ? Quelles sont les causes de déclenchement de cette idée ?

À quel besoin répond cette idée ? (exigence client, besoin d'innover, de se diversifier...)

3.2. Caractère innovant :

En quoi le développement de ce projet permet à l'entreprise de créer de l'innovation ?

En quoi ce projet va permettre à l'entreprise de se différencier sur son marché ?

Quels sont les gains que l'entreprise espère obtenir par la réalisation de ce projet ? (financier, réactivité, marché, produit nouveau, technologique, performance industrielle...)

Est-il possible de quantifier ces gains ? Si oui, de combien ?

De quels indicateurs de performance je dispose pour suivre l'avancement du projet ?

4. Présentation du partenaire de développement du projet

Quel est mon partenaire de développement du projet (prestataire externe, fournisseur de solutions, développement interne) ?

5. Suites à donner au projet

Quelles sont les développements complémentaires, les actions à mener en complément projet ? (s'il en existe)

Suite à la réalisation de ce projet, quelles sont les actions qu'il va falloir mener pour pérenniser les gains ainsi créés ?

6. Option

Seriez-vous intéressés à l'avenir pour communiquer sur votre démarche projet dans le cadre du Pôle de Compétitivité ? **OUI – NON** ; Sous quelles conditions ? ex : témoignage dans la lettre aux adhérents « pôle position », reportage, photos...

Ecrire et signer: « Je certifie la sincérité des informations »

750 avenue de Colomby, BP 65- 74 301 Cluses Cedex –
Tél : 04 50 18 73 85 - Fax : 04 50 47 83 96 –